

Prendre la décision de former

Etapes pour devenir entreprise formatrice
<p>Motivation et moyens</p> <p>Déterminer à l'interne si la motivation et les ressources humaines sont suffisantes pour former.</p>
<p>Demande d'autorisation de former dans la branche concernée</p> <p>La Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP) est l'Office Cantonal compétent qui accorde l'autorisation de former si les conditions préalables sont remplies. Notre conseiller peut vous amener des informations à ce sujet ou vous pouvez consulter leur site à l'adresse suivante : www.vd.ch/dgep.</p>
<p>Obtention de l'autorisation de former</p> <p>A partir de ce moment, établir le profil des personnes à former et les recruter.</p>
<p>Chercher les futur-es apprenti-es</p> <p>La recherche peut se faire via la bourse des places d'apprentissage sur le site internet de l'Office Cantonal de l'orientation professionnelle (www.orientation.ch) ou par tout autre moyen approprié.</p>
<p>Conclure le contrat d'apprentissage</p> <p>Les parties signent le contrat d'apprentissage et le font approuver par la DGEP. Vous pouvez télécharger le contrat d'apprentissage depuis le lien suivant : http://www.eform.vd.ch/index/pubindex/form/6</p>
<p>Former la formatrice ou le formateur en entreprise</p> <p>L'entreprise désigne la personne responsable de la formation et l'inscrit au cours pour formatrices et formateurs. Il s'agit d'un cours d'une durée de 40h. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site de la DGEP : www.vd.ch/fr/themes/formation/formation-professionnelle/former-un-apprenti/cours-pour-formateurs-en-entreprise et inscrire vos formatrices et formateurs à ce cours à l'aide du lien suivant : http://www.cep.vd.ch/prod/cep/cep_p.nsf/(\$WebPagAllKey)/\$cours?Open&CoursId=MBED-8APFFS.</p>
<p>Planifier la formation en entreprise</p> <p>Etablir un plan de formation sur la base des ordonnances ou des règlements d'apprentissage émis par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) www.bbt.admin.ch. Les associations professionnelles peuvent vous aider.</p>
<p>Débuter la formation</p>